



**Premier mai 1998**

**NOTRE richesse à nous: la solidarité**

**Page 3**

**Il y a ceux qui labourent,  
et il y a ceux qui récoltent**

**Page 6**

**Contre la pauvreté, s'armer de colère,  
et même de délinquance**

**Page 8**

# Vue du sous-sol

Ce qu'on est loin chez les politiciens, tant à Ottawa qu'à Québec, d'avoir ces ailes de géants qui les empêcheraient de marcher, pour emprunter à Baudelaire son expression si évocatrice.

Il s'en faudrait en effet de beaucoup pour que ce soit le cas.

Ils seraient plutôt équipés de pattes de grenouilles, ce qui est loin de garantir un envol gracieux. Ni même, on le comprendra, une oxygénation du cerveau que seul peut assurer le grand air.

On se dit que nous ne sommes tout de même pas venus sur terre pour assister à ce spectacle récurrent et affligeant de gens qui, n'ayant visiblement rien à dire, insistent quand même pour parler. Chaque jour apporte sa charretée.

Ici, c'est Jean Charest. Dont on est en droit de se demander où il a passé les 40 premières années de sa vie. Quand un chef de parti affirme, sans sourciller, que c'est grâce à la générosité du Canada anglais que les Québécois ont pu conserver leur langue et, qu'en plus, pas un seul de ses cheveux ne se défrise sur l'heure, il faut en conclure que le monsieur a du front, à défaut de jugement et de connaissance historique. *Histoire 101* serait-il un cours offert au cégep qu'il faudrait inciter le nouveau chef du parti libéral-conservateur à s'y inscrire dare-dare.

Là, c'est Jean Chrétien et son ministre de la Santé Allan Rock. Qui, dans le cas des victimes de l'hépatite C, s'enferment dans une position tellement insensible et si dénuée de compassion qu'elle force un frère de sang libéral, Daniel Johnson, à présenter à l'Assemblée nationale une motion absolument contraire au point de vue défendu à Ottawa, où on a mis dans la balance du vote la survie même du gouvernement!

Ensuite, c'est à Québec qu'un cortège de ministres s'est présenté au Forum sur le développement social dans le seul but de parader, de toute évidence. Alors qu'il y

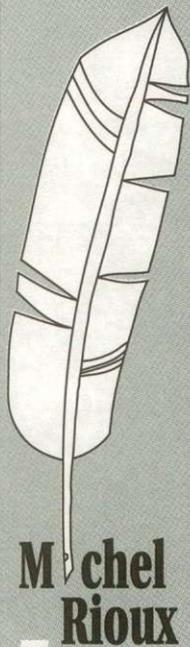
avait sur place des centaines de personnes qui attendaient, à défaut de réponses précises aux nombreux problèmes qui se présentent, au moins un signal, une indication, un souffle quant à l'orientation vers laquelle devrait se diriger la société québécoise. Mais les participants ont eu droit à une tête d'enterrement de ministres, de celle que peuvent avoir les poissons rouges qui ont trop hâte de retourner dans leur bocal sécurisant.

Mais quand on navigue à vue; quand l'échéance en termes de stratégie est aussi rapprochée que le bulletin de nouvelles qui suit dans l'heure; quand on gère à la petite semaine; quand on se complait dans un quotidien qui sert à masquer l'absence dramatique de pensée politique dynamique et de projet inspirant, on n'est pas spontanément porté à combler les attentes populaires, on n'ouvre pas de fenêtres. Encore moins ne nourrit-on pas l'espérance, occupation jadis qualifiée

de poétique par feu Le Noblet Duplessis.

Quand, comme Guy Chevrette, on pense remplir un vide politique avec un pep talk ra-ra-raesque, du genre de ceux que doivent subir les pee-wee; quand, comme Jean Rochon, on gaspille deux interventions en confondant bilan et empilage, qu'on trébuche sur les maux et qu'on escamote les diagnostics; quand, comme Louise Harel, on défend, avec brio certes, une politique de sécurité du revenu qui n'en demeure pas moins indéfendable à bien des égards, c'est qu'on a choisi de se tenir dans le sous-sol. Par crainte de la lumière, sans doute. Par peur aussi, à n'en pas douter, de cet air frais plus grand dans les hauteurs, un air que ne pourraient supporter des poumons atrophiés par une trop longue fréquentation des lieux fermés où se complait pourtant la faune technobureaucratique.

À force de voir petit, de faire petit, on creuse un grand trou dans le tissu social. Ce trou risque d'être plus problématique à combler que celui du déficit.



Michel Rioux

BULLETIN

**nouvelles CSN**  
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514-598-2131).  
Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
(jppare@total.net)

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page informatique**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Robert Boucher  
Michel Crête  
Roger Deslauriers  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Jean-Pierre Larche  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue  
Claude St-Georges

**Photographes**  
Alain Chagnon  
Canapress

**Caricaturiste**  
Boris  
**Soutien technique**  
Lyne Beaulieu  
**Impression**  
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.

**Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:**  
(514) 598-2233  
1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation  
(et notre encouragement)  
de reproduire le contenu de  
*nouvelles CSN* dans leur journal.

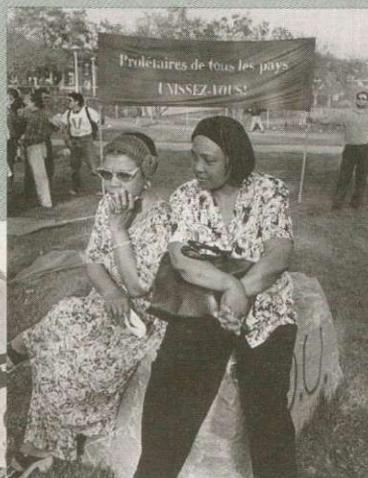
# NOTRE richesse à nous: la solidarité

Jean-Pierre Larche

Ils étaient des milliers, aux origines diverses, aux tendances différentes, à marcher dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve, ce premier mai. La Fête internationale des travailleuses et des travailleurs s'est avérée une véritable démonstration sociale où travailleurs en conflit, chômeurs frustrés, activistes politiques, associations étudiantes et centrales syndicales ont uni leurs voix pour dénoncer l'injustice.



Il ne fallait pas s'attendre à ce que les travailleuses et les travailleurs du Days Inn (FC-CSN), depuis plus d'un an en grève, regardent passer la marche...



Des groupes de défense des droits démocratiques aux Philippines, au Timor oriental, au Chili, au Mexique et au Pérou étaient de la marche. «Prolétaires de tous les pays, unissez-vous». La mondialisation, ça peut aussi servir à ça!



C'est avec fierté que les membres du Syndicat des forges industrielles et de celui de la Rôtisserie au Coq ont porté leur bannière.

Évidemment, lorsqu'on parle de liberté d'association, on pense aux travailleurs de McDonald's, qui a préféré fermer une de ses franchises au lieu de négocier avec un syndicat nouvellement accrédité. Et lorsqu'on parle d'évasion fiscale, d'opportunisme et d'exploitation, il est aussi difficile de ne pas parler de McDonald's.



Solidaires partout, parce que la mondialisation des marchés ne devrait pas rimer avec globalisation de la pauvreté. Le président du Conseil central du Montréal métropolitain, Arthur Sandborn (à droite), en aurait long à dire sur le sujet.

Si la ministre de l'Emploi et de la Solidarité s'était trouvée dans ses bureaux lorsque les manifestants les ont entourés, elle n'aurait eu d'autre choix que de constater la colère que son projet de loi 186 soulève dans la population. Les slogans étaient on ne peut plus clairs : «Ta réforme, Harel, cris...-la dans les poubelles», «Qui sème la misère, récolte la colère»...

Elle se serait probablement

empresée de signaler à son cabinet que les forces militantes semblent moins divisées que jamais. Que tant qu'on subordonnera les intérêts du peuple aux besoins du marché, l'opposition n'en sera que plus féroce.

Des dizaines de camelots improvisés distribuaient des publications gauchistes, notamment l'AMInuit, un journal ponctuel de huit pages dénon-

çant l'Accord multilatéral sur les investissements, symbole des excès du néolibéralisme.

Pour leur part, les syndiqués menaient une bataille sur plusieurs fronts, mais principalement sur celui de la liberté d'association. Plusieurs syndicats en conflit, certains mis en lock-out par leur employeur refusant de reconnaître la légitimité de leur association, étaient de la partie et faisaient

écho aux slogans que crachaient les haut-parleurs.

Des groupuscules communistes et anarchistes étaient aussi de la fête: les rouges, flanqués d'un portrait géant de Karl Marx, les libertaires, portant au vent leur symbolique drapeau noir.

Le Mouvement pour le droit à l'éducation, l'aile progressiste du mouvement étudiant, était lui aussi représenté et faisait

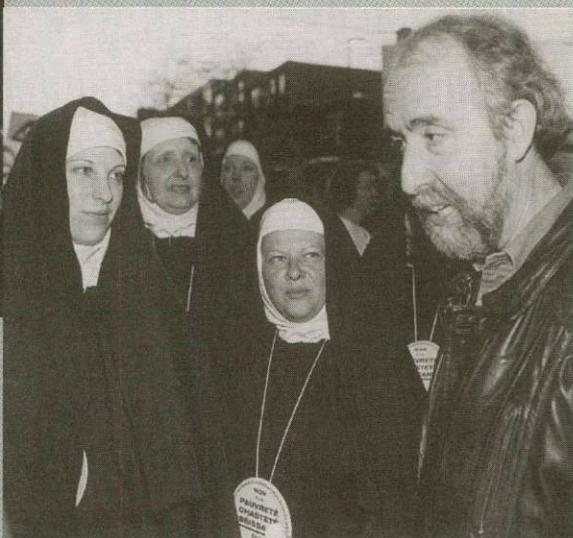




Plusieurs groupes populaires et activistes se sont réunis sous la bannière «vive la révolution sociale» pour se joindre à la manifestation.



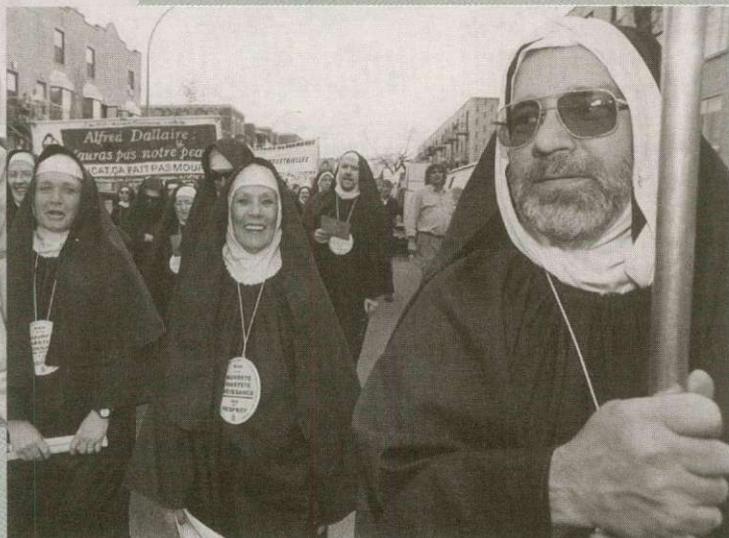
Le conseiller syndical Richard Lavallière (à droite) et son groupe *Les Touristes*, dont Michel Rocheleau (à gauche) ont tenu la promesse qu'ils avaient faite. Ils ont lâché une fourmière dans les jambes des spectateurs, lors du spectacle gratuit donné à la fin de la soirée.



Le président de la CSN, Gérald Larose, était présent pour la Fête des travailleuses et des travailleurs et il en a profité pour s'entretenir avec des travailleuses en lock-out de la maison-mère des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui se sont vu contester leur droit d'association par leurs pieuses patronnes. En conférence de presse, Gérald Larose a dénoncé le côté rétrograde du Code canadien du travail, qui a pourtant été longtemps cité en exemple, parce que celui-ci ne comporte toujours pas de mécanisme anti scabs. Seulement deux provinces canadiennes, le Québec et la Colombie britannique, ont des législations en ce sens.



Il y a de ces manifestations sociales où le désagréable est définitivement laissé à l'écart... Les nouveaux accrédités d'Alfred Dallaire semblent d'ailleurs, eux aussi, plus souriants en convoyant leur bannière que les corbillards.



Les travailleuses et les travailleurs de la maison-mère des Saints Noms de Jésus et de Marie se sentent davantage confortables dans leur habit que les soeurs elles-mêmes, qui doivent se sentir petites dans leurs souliers.

sien ce rappel du droit à l'éducation enchâssé il y a 50 ans dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La Fête des travailleuses et des travailleurs aura aussi permis à de nombreux groupes communautaires de protester contre l'acharnement que montre le régime Bouchard à éliminer le déficit sur le dos des moins nantis.

D'autres organismes, tels le

Front national démocratique des Philippines et Solidarité Québec-Irlande, tentaient de sensibiliser la population aux problèmes encore plus importants que vivent les communautés pauvres et sans défense des «Nouveaux dragons».

C'était aussi l'occasion pour plusieurs de dénoncer l'embargo américain sur Cuba, le gouvernement mexicain d'Ernesto Zedillo, ainsi que les

agissements anti-démocratiques d'Alberto Fujimori, le président du Pérou.

Adoptée il ya 50 ans, la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui consacre, entre autres, le droit au travail, le droit à l'équité salariale, le droit d'association, le droit à la santé, le droit à la sécurité sociale, le droit à l'éducation et le droit au logement, fait toujours figure d'un idéal à atteindre. Ce

qui excède les militants qui étaient présents à cette marche du premier mai, c'est qu'on ne leur ait même pas demandé leur avis pour enterrer une partie de ces droits dans le même trou que la sociale-démocratie.

Les travailleuses de garderies en milieu scolaire doivent prendre leur place.



# Des petits pas pour des p'tits bouts de choux

Lucie Laurin

Au moment de mettre en place sa politique familiale, la ministre Pauline Marois semblait avoir totalement oublié les services de garde en milieu scolaire. Elle a retrouvé la mémoire depuis et apporté quelques bonifications à un programme qui demeure rudimentaire, cependant. La vice-présidente Claudette Carbonneau voit là un encouragement pour les travailleuses de ces services.

«Les services de garde n'ont jamais eu l'appui qu'ils méritaient de la part des pouvoirs publics, encore moins les services de garde en milieu scolaire», dit-elle. À l'exception d'une maigre subvention pour le matériel, ces services, en effet, ont toujours dû s'autofinancer en comptant sur les efforts des parents et les conditions de travail peu enviables des employées. Sans compter que les fonds octroyés par le gouvernement étaient administrés par les commissions scolaires, qui prélevaient des frais de 10 à 25 pour cent.

«Le 5 \$ par jour vient corriger le fait absurde que la garde coûtait plus cher en milieu scolaire qu'en garderie, alors que l'enfant y passe moins d'heures. De plus, il constitue une reconnaissance de l'importance de ces services au même titre que celle des garderies, et nous ne pouvons que nous en réjouir: nous avons toujours réclamé une politique d'accessibilité générale», reprend Claudette Carbonneau, qui estime que cette politique aura pour effet de développer ces services, qui ne sont actuellement disponibles que dans une école sur deux. Si on veut améliorer la qualité de ces services, il faut lutter pour en élargir l'accès», dit-elle.

## Les petits pas de la ministre

La ministre a donc pris une série d'engagements qui constituent un premier signe tangible de l'intérêt qu'elle porte à ces services. D'abord, à la somme de 500 \$ par enfant par année prévue pour l'implantation de la politique du 5 \$ par jour, s'ajoutera 10 \$ par journée pédagogique. Une somme de 20 \$ par an par enfant sera aussi versée pour couvrir les achats de matériel. La ministre a également renoncé aux deux catégories de subventions qu'elle avait établies, selon que les services de garde étaient situés à Montréal ou en dehors, les pre-



Claudette Carbonneau: «Il vaut mieux tenter de bonifier le système de l'intérieur que de rester à l'extérieur et bouter.»

miers se voyant verser des subventions plus élevées. Enfin, la pratique adoptée par les commissions scolaires de prélever des frais d'administration sur les fonds versés par le gouvernement pour les services de garde sera désormais interdite.

«Mais attention au piège de la république autonome!», dit la vice-présidente de la CSN. Il ne faudrait pas que cette dernière mesure budgétaire soit l'occasion de marginaliser les travailleuses des services de garde et que la garderie soit située sur les lieux physiques de l'école sans y être intégrée. Ces travailleuses doivent être partie prenante du projet éducatif pour pouvoir réclamer la fin des conditions de travail de seconde zone qui sont les leurs.»

«Notre objectif de négociation est de faire octroyer à ces travailleuses un statut de salariées régulières et de faire reconnaître la valeur éducative de leur travail.»

— Ronald Gauthier, président du secteur scolaire, FEESP

## Agir de l'intérieur

La convention collective des employés de soutien des commissions scolaires n'accorde, en effet, qu'un statut restrictif aux travailleuses en services de garde. Elles ne peuvent déplacer ailleurs, n'ont aucune sécurité d'emploi et ne bénéficient pas de la même couverture d'assurances. La CSN entend bien réclamer de meilleures conditions de travail pour ces employées lors de la prochaine négociation.

Mais tout d'abord, la ministre rendra publique très prochainement la réglementation touchant les services de garde, et des consultations seront menées. «Nous serons là pour nous faire entendre, dit Claudette Carbonneau. Et nous informerons les conseils centraux et les syndicats de la tenue des audiences.»

De la même façon, la CSN encourage ses membres à occuper, au sein des conseils d'établissements, la place réservée exclusivement aux salariées des services de garde selon la toute nouvelle modification apportée à la Loi de l'instruction publique. «Même si nous avons des réserves sur l'étroitesse du budget, il vaut mieux tenter de bonifier le système de l'intérieur que de rester à l'extérieur et bouter», conclut la vice-présidente.

# Il y a ceux qui labourent,

Selon Albert Jacquard, le néolibéralisme mourra de sa contradiction interne.

Puisse-t-il ne pas se tromper! **et il y a ceux qui récoltent**

Jean-Pierre Larche

Après des années froides de compressions majeures dans des services essentiels de santé et d'éducation, dont la perspective d'élections prochaines pourrait hypocritement ralentir la cadence, il était temps qu'on s'assoie et qu'on réfléchisse un peu... À qui peut bien servir ce démantèlement de l'État puisque, il faut bien l'admettre, ce ne sont pas tous les citoyens qui en retirent les bénéfices?

La Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM organisait, les 17 et 18 avril, un colloque avec l'ambitieux projet de répondre à cette question. La Chaire d'études socio-économiques se veut le «think tank» de la gauche au Québec, un poids plume comparé à l'Institut Fraser ou au Nesbitt Burns, ces corporations financées à coup de millions par l'entreprise privée qui défendent, sous couvert d'études soi-disant scientifiques, l'idéologie dominante, celle du néolibéralisme.

## Les ratés de la santé

Il ne se passe pas une journée sans que médias, politiciens ou économistes tentent de nous convaincre que le privé fait mieux que le public et ce, dans tous les domaines. Les premières compressions dans le système de santé remontent à 1982, 11 ans seulement après la création de l'assurance-maladie, alors que le gouvernement du Parti québécois désassurait les soins dentaires aux enfants.

Les assureurs privés se sont avérés, en fait, les plus importants bénéficiaires du retrait de l'État de la couverture publique des soins de santé, si bien qu'en dix ans, les profits de ces corporations ont augmenté d'un milliard de dollars. Les primes, elles, ont crû de 215 pour cent, comparative-ment aux primes d'assurance générale qui n'augmentaient que de 40 pour cent. La santé est un «bien» que le citoyen ne

peut refuser d'assurer... Ça, les compagnies d'assurances l'ont bien compris...

Mais ce sont les coupures draconiennes dans le système depuis trois ans qui auront ouvert davantage la porte au secteur privé, dénonce François Patenaude, chercheur de la chaire, faits accablants en mains. Ainsi, l'engorgement dans les hôpitaux n'est rien de plus qu'artificiel, alors que les clients, frustrés par les délais pour se faire soigner dans le secteur public, se tournent vers le privé pour les tests médicaux. Ces tests sont effectués, pour la plupart, à l'intérieur des murs des hôpitaux publics et la priorité est donnée aux patients de ces institutions... Les ressources sont là, mais les intérêts, visible-



ment ailleurs.

De même, le virage ambulatoire aura créé au Québec un nouveau marché lucratif pour les entreprises spécialisées dans les soins à domicile. Le gouvernement se targue des 6000 nouveaux emplois créés par le virage: il faut toutefois garder en tête que ce travail était auparavant assumé par des infirmières alors qu'aujourd'hui, il constitue un des créneaux majeurs de l'économie sociale, version néolibérale. Ce sont 13 millions de dollars qui ont ainsi été affectés à ce nouveau secteur. Compte tenu des besoins et des 6000 salariés, le budget est au mieux insuffisant.

En fait, ces nouveaux services à domicile sont une mine d'or pour des entreprises telles Oxybec Medical, qui se propose de transformer votre chambre à coucher en vérita-

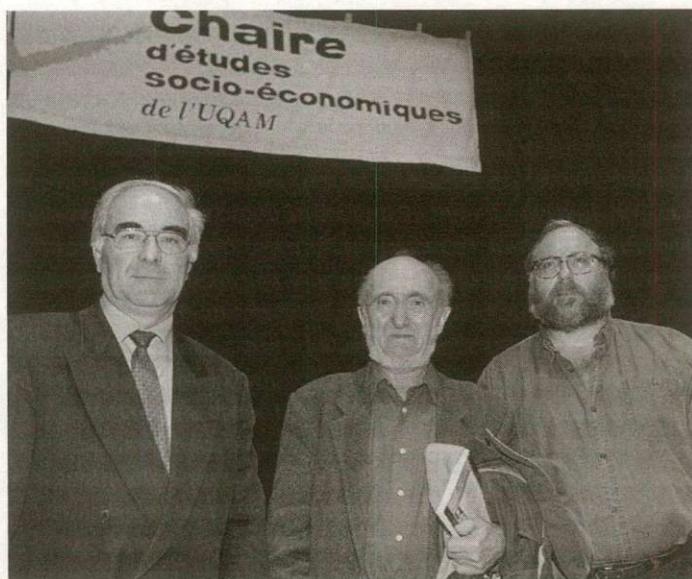
ble chambre d'hôpital, alors que des équipements médicaux dans les hôpitaux sont excédentaires... De même, Jean Coutu lançait, le mois dernier, sa nouvelle gamme de produits d'auscultation bon marché, notamment des stéthoscopes. Les risques d'un tel virage, beaucoup plus qu'ambulatoire, sont énormes pour les Québécois.

À titre comparatif, 40 millions d'Américains sont aujourd'hui incapables d'assurer leur santé parce que les primes sont trop élevées, alors que leurs revenus sont trop «énormes» pour bénéficier du Medic Aid, le ghetto américain de la santé publique. Et le Canada, dont les dépenses privées en santé viennent de dépasser le 32 pour cent des dépenses totales, est le deuxième pays de l'OCDE, immédiatement après les États-Unis, où les soins de santé sont les plus privatisés. La part du privé a augmenté de 11 pour cent en 20 ans au Canada.

Il en coûte toutefois beaucoup plus cher aux Américains pour se faire soigner qu'aux Canadiens, à l'heure actuelle. François Patenaude n'hésite pas à en tenir responsables ces entreprises de la santé qui ont affiché l'an dernier un chiffre d'affaires global de 173,4 milliards \$ aux États-Unis seulement: c'est un peu plus que le produit intérieur brut de l'Autriche.

## Éducation: selon les besoins du marché

L'éducation en prend elle aussi pour son rhume, avec les nouvelles politiques de restrictions budgétaires. Avec l'augmentation des frais reliés aux



Ricardo Petrella, Albert Jacquard et Michel Bernard, les trois conférenciers au colloque.

études, les banques et institutions financières reniflent dans l'éducation la possibilité d'un enrichissement rapide des actionnaires.

La mise sur pied dans le dernier budget fédéral d'un régime épargne-études, inutile dans un réseau public gratuit, laisse présager une ouverture sans condition au privé prochainement.

Le privé envahit déjà de toute façon le milieu de l'éducation par le biais de la publicité et des dons. La cafétéria McDonald's et l'auditorium Banque de Montréal ne tien-



nent plus de la science-fiction. Chercheur du groupe, spécialisé dans l'éducation, Martin

Petit souligne l'avantage que les entreprises peuvent soutirer d'une main-d'oeuvre formée selon leurs besoins. La Banque Royale financerait-elle les études d'un futur syndicaliste ou fiscaliste de gauche?

L'homogénéisation intellectuelle est remarquable aux États-Unis et dans d'autres pays, tel l'Australie, où l'éducation est l'affaire des besoins du marché. Outre leur allégeance intellectuelle, les entreprises cherchent à s'assurer chez les jeunes un nouveau marché... Pepsi vient de signer avec une école de Toronto un contrat d'exclusivité pour 1,14 millions \$.

Au-delà de cette publicité prolifère depuis dix ans un phénomène inquiétant: les chaires industrielles. Financées par des entreprises privées, qui obtiennent des réductions d'impôt pour recherche et développement, ces chaires re-

çoivent des mandats de recherche très ciblés.

Par exemple: sous le titre mirobolant de Centre d'optique, photonique et laser, les chercheurs de l'Université Laval travaillent au développement de missiles tels ceux utilisés par l'armée américaine lors de la guerre du Golfe. La Chaire industrielle en eau potable de l'École polytechnique, quant à elle, est financée en grande partie par la Compagnie générale des eaux, la plus grosse firme mondiale en gestion de l'eau potable, qui lorgne depuis dix ans les aqueducs montréalais. Et que dire de la Chaire Bombardier en gestion d'entreprises transnationales, financée en partie par les revenus de vente d'armement des filiales irlandaises de Bombardier!

L'argument que le privé forme mieux les étudiants au marché du travail a fait son petit bonhomme de chemin, de sorte que même les écoles primaires tendent aujourd'hui vers la façon de faire les choses du secteur privé. Plusieurs élèves de l'élémentaire ont ainsi reçu un jeu de société intitulé «Petit magot deviendra gros», distribué par la Banque Royale, qui bénéficie d'une exonération fiscale via la Fondation des possibilités. Le jeu aura nécessité un investissement de 500 000 \$ et se veut davantage

un outil de propagande qu'une activité ludique. Ainsi, les règles du jeu stipulent que le joueur qui perd tout est automatiquement exclu et elles contiennent une annexe intitulée «comment partager sa richesse». Ce jeu s'adresse à des enfants de huit ans.

#### Le savoir non-marchandable

Le généticien et philosophe bien connu Albert Jacquard, invité pour le colloque, en a appelé à l'humanisme, en reniant tout droit du secteur privé sur des valeurs non-marchandables telles l'éducation et la santé. «*Il faut cesser de dire aux jeunes qu'en étudiant, ils préparent leur vie active, parce qu'en étudiant, ils sont actifs. Ils s'enrichissent culturellement, et c'est ça qui compte.*»

Selon lui, le néolibéralisme mourra de sa contradiction interne. Le bien de l'humanité, philosophe-t-il, ne peut pas passer par l'enrichissement d'une personne pendant que des milliards de ses semblables sont affamés.

Quant à lui, le président du Groupe de Lisbonne, Riccardo Petrella, propose l'instauration d'un contrat social mondial pour contrer la mainmise des multinationales sur le marché global. «*La planète est devenue un marché à coloniser*, dit-il, et

*les citoyens sont réduits à un strict rôle de consommateurs et de "ressources humaines".*»

Le Groupe de Lisbonne propose trois pistes de solutions afin de contrer les inégalités sociales engendrées par le néolibéralisme. D'abord, redonner à la population sa souveraineté en éliminant le secret bancaire et les abris fiscaux et en taxant les transactions essentiellement spéculatives, qui ne créent aucune richesse.

Deuxièmement, le Groupe propose de mondialiser les protections sociales et de donner accès à tous aux services essentiels tels que l'eau potable et le logement. «*À l'heure de l'information, trois milliards d'êtres humains n'ont pas encore le téléphone*», a déploré le coloré sociologue italien.

Finalement, il propose d'enseigner les rudiments de la finance dès le secondaire pour que les jeunes soient aptes à recouvrer leur citoyenneté.



Aux Hautes études commerciales, les étudiants sont accueillis par la Banque Royale, puis assistent aux conférences sous la houlette de IBM.

# Contre la pauvreté, s'armer de colère, et même de délinquance

«Quand va-t-on faire des recherches sur les riches et cesser d'achaler les pauvres?»

Lucie Laurin

On pouvait compter, parmi les participants réunis au Palais des congrès pour discuter d'un sujet qui était, en réalité, aussi vaste qu'un projet de société, beaucoup de militants et de militantes impliqués dans leur communauté à divers niveaux et de différentes façons. Des individus, des organismes communautaires, municipaux, scolaires, syndicaux, régionaux, nationaux. Des décideurs et de simples citoyens. Des attentes énormes, dans certains cas. Et des visions fort distinctes, voire opposées, de ce que devrait être le développement social.

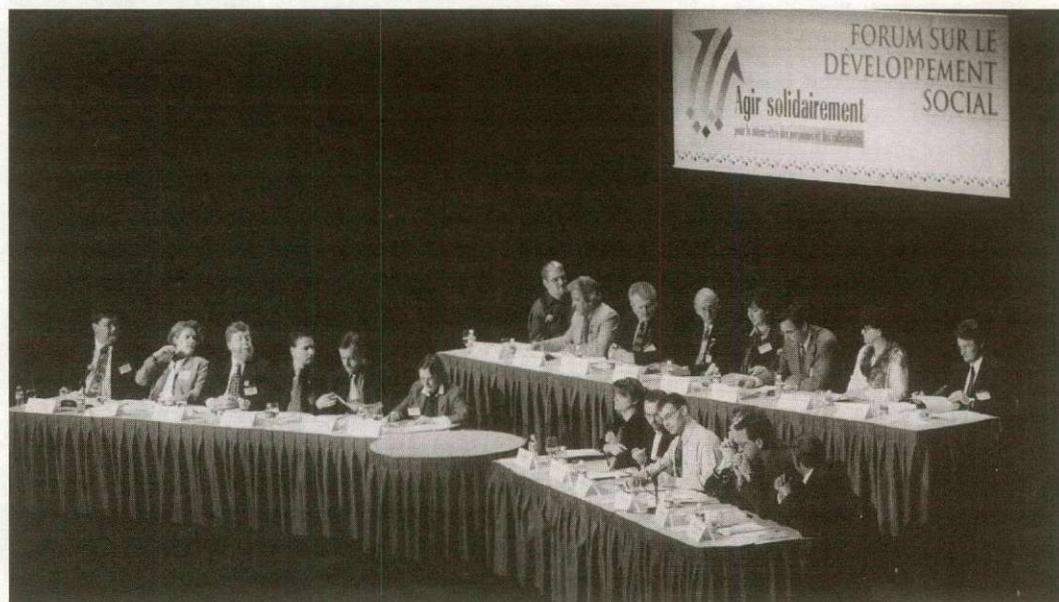
Sylvie Dubord fut ovationnée lorsqu'elle demanda crûment: «*Quand va-t-on faire des recherches sur les riches et cesser d'achaler les pauvres? Quand investira-t-on nos fonds de retraite ici, pour créer des emplois chez nous?*» Son intervention, courte mais incisive, se termina sur un appel aux participants à s'armer de... colère en vue d'atteindre l'objectif de la pauvreté zéro.

Invariablement, celles et ceux qui exprimèrent leur révolte et leur colère, qui appelèrent à l'action, qui s'avouèrent délinquants dans leurs initiatives, ceux-là furent les plus applaudis. On n'était manifestement pas venus de si loin pour entendre de beaux discours qui ne seraient suivis d'aucun engagement, puis regagner son coin les mains vides.

## Un thème obsédant

Incontournable, récurrent, obsédant, le thème de la pauvreté reliait entre eux tous les débats. Comment faire autrement? Pouvait-on discuter sé-

Bien ficelé, sévèrement chronométré — aucune période de questions n'avait d'abord été prévue —, suivi de près et de haut par plusieurs ministères, le *Forum sur le développement social*, convoqué par le Conseil de la santé et du bien-être les 26, 27 et 28 avril, était tout entier consacré à débattre d'une participation active, significative et socialement utile de chaque personne à une société orientée vers le progrès. Mais c'est une simple participante, Sylvie Dubord, qui posa le vrai problème, et de belle façon, en expliquant qu'elle remplaçait le représentant de sa région, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui n'avait pas les moyens de se déplacer jusqu'à Québec.



La parole est aux régions! De toutes les régions et de tous les regroupements, des représentants sont venus communiquer leur vision du développement social au niveau régional et faire part des travaux déjà réalisés en ce sens. Le président du Conseil central de l'Estrie, Janvier Cliche, a pris la parole dès l'ouverture du forum au nom de l'Association des régions du Québec en déclarant que la participation des conseils régionaux de développement à la préparation du forum leur a permis d'ouvrir davantage leur mission à la dimension sociale.

rieusement de la possibilité, pour chaque individu, de développer pleinement ses potentiels et de participer activement à la vie sociale en «oubliant» qu'une personne sur cinq au Québec n'est pas logée convenablement, ne mange pas à sa faim, ne reçoit pas les soins que requiert son état, ne touche aucun revenu assuré, n'a pas même les moyens de se déplacer, justement, pour participer? Pouvait-on parler sérieusement de progrès pour la collectivité en feignant d'ignorer que l'écart ne cesse de croître entre les pauvres et les bien nantis?

Dès l'ouverture du forum, Diane Vallières, vice-présidente de la Conférence des Régions régionales de la santé et

des services sociaux, attaqua le sujet en ces termes: «*Les statistiques démontrent que les gens "se sont appauvris" mais en réalité, ce ne sont pas les gens qui "se sont" appauvris, c'est un système économique bien précis qui appauvrit...*»

Cette même participante déclara, peu avant la clôture, que la conférence des régions qu'elle représentait allait proposer au gouvernement d'envisager le revenu minimum garanti comme moyen de redistribuer la richesse dans une société où le travail rémunéré devient de plus en plus rare. Son intervention fut chaleureusement applaudie.

## Une seule et même solution

Au problème de la pauvreté s'imposa une solution, toujours la même: la solidarité, particulièrement celle, imaginative et féconde, des petites collectivités. Elle fut proposée, dès les premiers instants, par le sociologue Marc Renaud, puis fut souvent reprise par la suite. L'illustre universitaire, président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, identifia en effet «*le savoir et la solidarité comme les moteurs de notre avenir*». Les sociétés qui sortiront gagnantes de l'extraordinaire bouleversement que nous vivons seront celles «*qui investissent dans le savoir, l'apprentissage,*

la connaissance, tout en gardant une forte solidarité, une forte confiance les uns dans les autres, ce que les sociologues appellent un fort capital social», a-t-il dit.

Selon le sociologue, la mondialisation n'est pas nécessairement le rouleau compresseur que nous imaginons: c'est notre façon d'y réagir qui peut faire la différence entre l'aliénation et le progrès. Il faut des communautés fortes, à tous les niveaux, depuis le quartier jusqu'à la MRC, avec les espaces de liberté nécessaires pour créer.

### Jouer d'audace

Les espaces pour créer, il faut parfois les inventer. Il faut même jouer d'audace et déroger aux règles établies et aux habitudes, en toute délinquance. C'est ainsi, par exemple, que la municipalité des Laurentides a construit une école à vocation multiple, destinée à la fois au rattrapage scolaire, à la formation des adultes et des personnes handicapées, et servant de siège social au Consortium jeunesse.

«En Mauricie, on ne dira plus jamais qu'on est pauvres, a témoigné Jocelyne Elliot-Leblanc, du Centre local de développement de Maskinongé. Il faut se servir des CLD, les animer. Dans 20 ans, nous serons jugés sur nos gestes, non sur nos discours.»

Autres lieux à investir et démocratiser pour faire les choses autrement: les milieux de travail. Le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, a expliqué comment, par leur participation au capital-action, les travailleurs d'Expro avaient joué un rôle important dans la reconversion civile et la relance de leur entreprise.

### Le pouvoir à partager

Mais la création et l'invention supposent l'éclatement des cadres rigides, exigent parfois que l'on accepte de partager un pouvoir exercé jusqu'ici en toute exclusivité. Stella Guy, du Service de sports, loisirs et développement social de la Ville de Montréal, a fait remarquer que si chaque niveau de pouvoir acceptait de se décentraliser, il deviendrait possible de revoir la mission des installations et des édifices publics pour en faire de véritables lieux de vie; que les écoles, par exemple, pourraient être avantageusement utilisées par la communauté après les heures de classe.

«Il faut cesser de se battre pour exercer le pouvoir. Les régions doivent devenir mobilisatrices et les instances locales, motivées autour de projets», a déclaré Louise Massicotte, de la Table des partenaires régionaux de la région de Lanau-

dière. Une chose qui n'est pas évidente pour tous: André Brunet, du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, a avoué avoir l'impression qu'à Québec, quelqu'un souhaite l'échec des regroupements régionaux et locaux. «Je cherche toujours les 400 fonctionnaires de Québec pour leur parler», a-t-il lancé.

### Les grands absents

Il y avait de grands absents à ce forum. Où étaient les intervenants économiques, les Mouvement Desjardins, Coopérative fédérée, associations d'employeurs? N'auraient-ils pas eu avantage à entendre Marc Renaud expliquer qu'«une région ou un pays qui possède des valeurs d'entraide et de responsabilité comme des institutions qui forcent la solidarité sociale et l'égalité des chances a plus de chances de se développer économiquement qu'une région ou un pays où le

La CSN était bien représentée au Forum sur le développement social. Le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, en a été un participant assidu. Il était l'un des membres du panel sur le partage des responsabilités et des pouvoirs.

degré de "civilité" est moins grand? N'y auraient-ils pas gagné à entendre les représentants de tous les coins du Québec parler des effets de la pauvreté, du chômage, de la violence, de la marginalisation des jeunes, de l'exode rural? N'auraient-ils pas été édifiés d'apprendre les progrès déjà réalisés, souvent avec peu de moyens, par de petits groupes de citoyens courageux et décidés?

Par ailleurs, peut-être le gouvernement aurait-il pu témoigner de meilleure façon son intérêt pour cet important rassemblement en y dépêchant son premier ministre. Au lieu de cela, les participants ont eu droit à deux discours soporifiques du ministre Rochon, tout entier dédiés à justifier les politiques de son ministère et dépourvus de tout engagement. Ils méritaient mieux.



Le président du Conseil central de la Montérégie, René Lachapelle, représentant sa région, a plaidé en faveur d'un élargissement de la formation des jeunes pour les préparer plus adéquatement au marché du travail.



En conférence de presse, la CSN et les intervenantes et intervenants sociaux ont donné un autre son de cloche au rapport de la Commission des droits de la personne. De gauche à droite: Jean-Philippe Grad, représentant de la mission jeunesse (FSSS), Pierre Lavoie, président du Syndicat des centres de services sociaux du Montréal métropolitain (FSSS), Marc Laviolette, vice-président de la CSN, Louise Guérard, secrétaire générale du Syndicat des professionnelles des services sociaux de Québec (FPPSCQ) et Cécile Cormier, vice-présidente de la FPPSCQ.

# Les mailles du filet sont trop larges pour un «bourreau de Beaumont»

Et quand on gratte un peu pour identifier le responsable, apparaît encore le «déficit zéro».

**Thérèse Jean**

Récemment, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a sévèrement blâmé la Direction de la protection de la jeunesse de Québec pour avoir failli à sa responsabilité envers les enfants du «bourreau de Beaumont», dont l'aîné a été pour ainsi dire martyrisé pendant 13 ans. Selon la commission, ce qui s'est passé à Québec aurait pu se produire n'importe où au Québec, tant il est vrai que l'ensemble des lacunes identifiées sont celles de tout le système.

Un concert de commentaires favorables a entouré les recommandations de la commission. Personne n'a remis en cause son silence sur les critères et les conditions entourant la pratique professionnelle, encore moins sur les moyens dont disposent les Centres jeunesse pour assumer leur mandat de protection des enfants. Personne, à l'exception de la CSN et de ceux qu'elle représente et qui sont sur la ligne de feu tous les jours, les travailleurs sociaux.

## Illusion

La principale concernée, la Direction de la protection de la jeunesse de Québec, a admis ses torts. L'Association des centres jeunesse a fait son mea-culpa. Bon nombre des recommandations de la commission sont déjà en place ou en voie de l'être. Ce train de mesures est devenu en quelque sorte l'assurance qu'il ne pourra plus y avoir d'autres cas Beaumont. Mais le

verdict des travailleurs sociaux, membres de la Fédération de la santé et des services sociaux et de la Fédération des professionnelles salariées et cadres du Québec, est sans merci: il est illusoire de croire que seules les recommandations de la commission parviendront à colmater les failles systémiques. Des histoires aussi horribles que celles des enfants de Beaumont et d'autres, qui ne sont peut-être pas aussi pathétiques mais dont les conséquences sont tout aussi graves sur le développement de l'enfant, sont encore possibles.

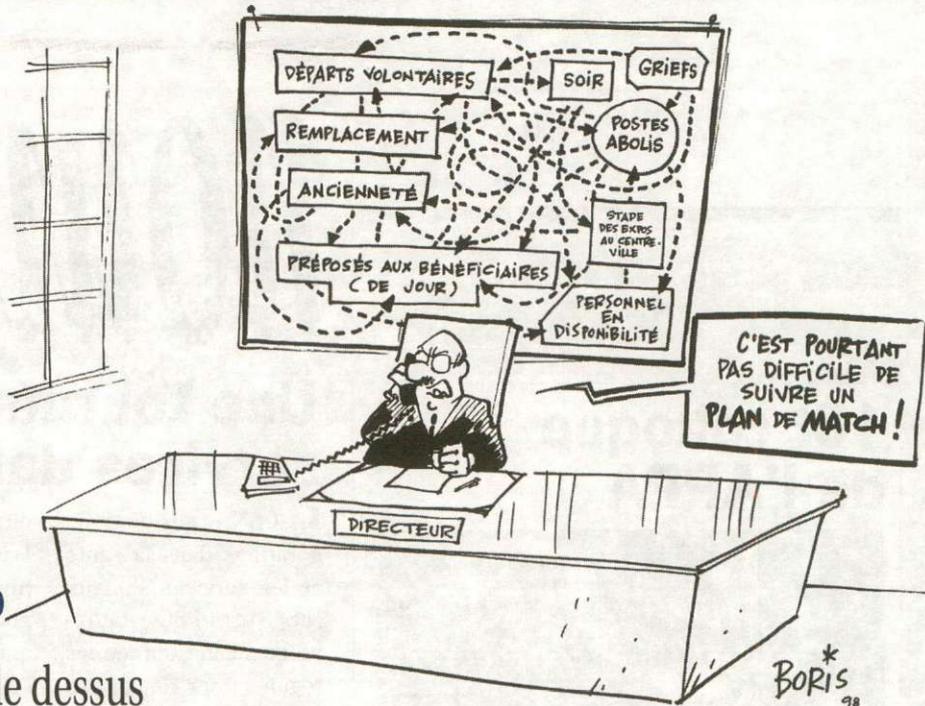
Les intervenants sociaux reprochent à la commission de poser un diagnostic superficiel. Ni le temps et les moyens à leur disposition pour assurer un mandat de protection, ni les questions relatives à l'organisation du travail, à la disponibilité des services et des ressources, ni les directives administratives auxquelles ils sont soumis, ni la détérioration du tissu social, pas

plus que l'impact des compressions budgétaires et le manque de personnel, ne font partie du diagnostic ou de quelque commentaire que ce soit de la part de la commission. Le Québec possède l'une des meilleures lois de protection de la jeunesse au monde, mais son système peut de moins en moins en garantir l'application en raison de la lourdeur de la charge de travail, des normes de productivité et des modes passagères souvent liées à des impératifs d'ordre budgétaire, qui relèguent au second plan la qualité de l'intervention clinique. Le nombre de cas à traiter par chaque travailleur social dépasse les normes provinciales — lesquelles ne reposent sur aucun fondement clinique — établies en matière d'évaluation de signalement et de prise en charge. Mais parce que les dossiers sont assignés à des intervenants, le système considère qu'il n'y a plus d'enfants en attente de services.

## Encore les compressions

Situé en bout de ligne, le système de protection de la jeunesse ressent durement les compressions subies en amont dans les réseaux de la santé et des services sociaux, celui de l'éducation, et dans l'aide sociale. Comme dans la santé physique avec le virage ambulatoire, le développement des ressources et la réallocation des budgets n'ont pas suivi le rythme du virage milieu ni les besoins qui en découlent. De nombreuses places d'hébergement ont été fermées, privant parfois les enfants de la vraie mesure de protection capable d'assurer leur sécurité. De l'avis des travailleurs sociaux, si le gouvernement québécois déployait autant de moyens sur le plan de la protection de la jeunesse pour atteindre l'objectif «Zéro enfant maltraité» qu'il n'en déploie pour atteindre le déficit zéro bêtement comptable de son budget, alors là serions-nous assurés que d'autres cas Beaumont ne puissent plus passer à travers les mailles du filet.

# Quand un syndicat s'occupe de ses affaires...



Quand l'incompétence prend le dessus sur le gros bon sens, ça déplace beaucoup d'air et ça coûte souvent très cher.

## Thérèse Jean

À l'Hôpital Charles LeMoine, cette incompétence, à l'origine des mauvaises décisions, risque de coûter au bas mot 400 000 \$. L'arbitre Guy Dulude a donné raison au Syndicat des travailleurs et des travailleuses de l'Hôpital Charles LeMoine qui, en décembre, a déposé 135 griefs pour contester les abolitions de postes et 80 autres sur la violation de la convention collective. En effectuant du remplacement sur les postes qu'il a lui-même abolis, l'employeur a agi illégalement, dit l'arbitre.

La faute est encore plus ignominieuse quand elle se produit dans des temps de compressions comme ceux que subit le réseau de la santé et des services sociaux. Celui qui assumait par intérim la direction générale à l'époque a vu sa candidature refusée. Toutefois, sa décision d'abolir 92 postes, dont 43 touchant les infirmières auxiliaires et 45, les préposées aux bénéficiaires, a eu pour effet de virer l'hôpital sens dessus dessous. D'autant plus que les abolitions sont survenues au même moment que les départs volontaires à la retraite. Comment une direction pouvait-elle aller de l'avant avec un projet de restructuration des soins infirmiers qui entraînait autant de mouvement de main-d'oeuvre, alors qu'elle était dans l'incertitude la plus totale quant au nombre de départs à la retraite à venir? Pierre Ouellet, président du syndicat, se le demande encore

aujourd'hui. Alors qu'on prévoyait 130 départs à la retraite, il y en a eu 280! À son avis, «l'employeur s'est comporté comme quelqu'un qui entre dans une cabane sans prendre la peine de lancer un bout de bois pour vérifier si un ours y dort».

### L'effet d'un baume

La décision arbitrale a eu l'effet d'un baume sur la lutte que le syndicat mène particulièrement depuis le printemps dernier pour contrer la restructuration des soins infirmiers mise de l'avant par la direction des soins infirmiers, laquelle éjecte littéralement les infirmières auxiliaires de l'équipe soignante. Le syndicat a tenté par tous les moyens d'être partie prenante au processus de réorganisation dans le but de maintenir le maximum d'emplois et concevoir de nouveaux modes d'organisation du travail pour éviter la situation

dans laquelle l'établissement se trouve aujourd'hui. La direction s'y est toujours opposée. Même à l'occasion du sursis d'un mois obtenu par le syndicat pendant la période estivale pour réexaminer la restructuration, elle n'a jamais manifesté la volonté de trouver une alternative. La direction a donc aboli les postes, mais en remplaçant les postes abolis, elle a fait l'aveu de la nécessité de maintenir le service.

Ces abolitions ont donné lieu à des situations tout aussi aberrantes les unes que les autres. Par exemple: la direction des soins infirmiers avait évalué que deux postes de préposées aux bénéficiaires au lieu de trois suffiraient pour combler les besoins de l'aile 3<sup>e</sup> Sud. Un poste de préposée aux bénéficiaires de jour a donc été aboli. La préposée aux bénéficiaires qui avait le moins d'ancienneté travaillait le soir. Elle a quitté son poste et c'est la préposée aux bénéficiaires qui était de jour qui est allée travailler le soir. En raison de son peu d'ancienneté, la préposée aux bénéficiaires visée par l'abolition du poste n'a pu exercer son droit de suppléance. Elle s'est retrouvée en disponibilité au Service régional de main-d'oeuvre et occupe présentement un autre poste aboli.

Entre temps, les infirmières qui travaillaient de jour ont refusé de donner les soins d'hygiène et les repas, arguant qu'elles n'avaient pas le temps d'effectuer ces tâches. Résultat: la direction a demandé un remplacement sur le poste de préposée aux bénéficiaires qu'elle avait aboli de jour.

### Retour à la case départ

Ce genre de retour à la case départ est fréquent. En bout de ligne, la majorité des personnes dont les postes ont été abolis n'ont jamais cessé de travailler et plusieurs d'entre elles se sont remplacées sur leur propre poste.

Depuis la décision arbitrale, un comité technique, composé de l'agent de grief du syndicat et d'une représentante de la direction des ressources humaines, épluche un à un les griefs afin de déterminer à combien s'élèvent les réclamations salariales qui devront être versées aux employés qui ont été lésés, ainsi que les postes qui devront être affichés. Pour ce qui est de la proposition syndicale de mettre sur pied un comité dont le mandat serait de revoir l'organisation du travail, le nouveau directeur général, qui vient tout juste d'entrer en fonction, y réfléchit.

## 10<sup>e</sup> colloque de l'APPA



Quelque 1000 des 4000 membres de l'Association du personnel administratif de la CECM-CSN (APPA) ont participé au colloque organisé par le syndicat les 26, 27 et 28 avril.

L'Association du personnel administratif de la CECM-CSN (APPA), affilié à la Fédération des employées et employés de services publics, a tenu en avril son 10<sup>e</sup> colloque annuel. Pour souligner l'événement, une journée spéciale a été réservée aux éducateurs et éducatrices des services de garde afin qu'ils puissent traiter de leurs problèmes spécifiques. Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, y est intervenue et a pu ainsi faire ressortir à quel point ces services apparaissent de plus en plus comme un maillon essentiel du projet éducatif dans une société moderne.

Pour les représen-

tants de l'APPA, un tel colloque représente un lieu de cohésion formidable pour le syndicat, car il permet de réunir des membres qui en d'autres temps sont répartis dans 250 lieux de travail. Le colloque a permis aux membres de se ressourcer, de débattre de leurs intérêts et de leurs préoccupations professionnelles, ainsi que de resserrer les liens dans un contexte de réorganisation entraînée par les fusions des commissions scolaires.

Ce colloque, financé par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), est maintenant entièrement organisé par le syndicat local. **J.R.**

## Une tournée CSN sur les services dans les CLSC

La CSN et ses deux fédérations dans la santé et les services sociaux (FSSS et FPPSCQ) entreprennent une tournée des régions pour rencontrer les syndicats des CLSC et faire le point avec eux sur la situation des services.

L'incapacité des CLSC d'assurer la qualité ainsi que l'accès à une gamme complète de services, de même que l'équité dans l'accessibilité à ces services, préoccupent la CSN. Leur sous-financement et le délestage de leurs responsabilités en matière de services à domicile, entre autres, sont responsables du détournement progressif de leur mission. Ils prennent divers chemins pour rendre disponibles des services qu'ils ont réduits ou

qu'ils ne dispensent plus. Dans cette foulée, deux phénomènes sont de plus en plus problématiques: le dumping d'un certain nombre des responsabilités dévolues aux CLSC au secteur communautaire et l'encouragement des CLSC et des régies régionales à des projets d'économie sociale qui se dévelop-

pent dans le champ des responsabilités publiques. L'urgence de donner aux CLSC les moyens d'être la véritable porte d'entrée du réseau sera au coeur de la tournée syndicale et des orientations qui seront retenues à l'automne, lors d'une journée de réflexion et de mobilisation.

**T.J.**

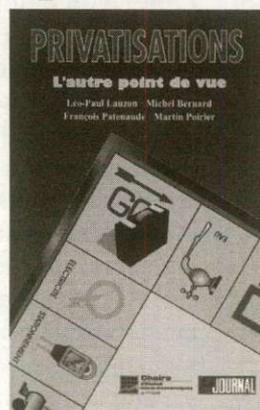
## 7500 fois «Assez!»

Les deux syndicats des employés généraux aux campus Notre-Dame et Hôtel-Dieu du CHUM ont remis le 22 avril au porte-parole de l'Opposition officielle, le député libéral Pierre Paradis, 7500 cartes postales signées par des citoyens et des citoyennes exigeant notamment la fin des compressions dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ces cartes postales ont été déposées à l'Assemblée nationale par le député Paradis à la demande des deux syndicats. **T.J.**

## Quand la pensée critique la pensée unique

On ne peut pas dire que les collaborateurs de *l'aut'journal* sont objectifs dans l'analyse qu'ils font des privatisations, dans leur dernière publication intitulée «Privatisations: l'autre point de vue», sauf que les auteurs se basent fréquemment sur des études menées par le gouvernement ou les grandes banques pour faire valoir leur point de vue. Force est d'admettre que ces études sont tout aussi subjectives.

L'ouvrage est consti-



tué d'une sélection de différents articles parus dans *l'aut'journal* portant sur les privatisations rampantes de l'eau, d'Hydro-Québec, de la SAQ, ainsi que

sur les fiascos de Stationnements de Montréal et du Parc du Mont Sainte-Anne et de plusieurs entreprises étatiques privatisées depuis 1981.

Très étoffé, *l'autre point de vue* relate avec pertinence les tentatives de privatisation dans le passé ou ailleurs dans le monde et leurs conséquences sur la population, sensée en être la première bénéficiaire.

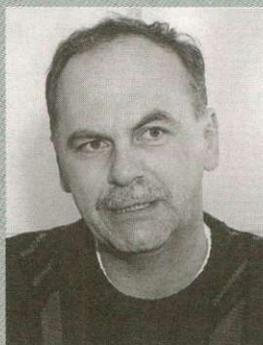
Une véritable référence pour repousser au tire- pois le blindé du néolibéralisme. **J.-P. L.**

**La CSN  
sur Internet:  
[http://www.  
csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)**

## Conseils centraux en congrès Partage de la richesse et développement régional

1998, c'est l'année de congrès des conseils centraux selon le nouvel agenda du mouvement. Trois conseils centraux ont déjà tenu le leur et deux thèmes principaux étaient à l'ordre du jour: le partage de la richesse et le développement régional.

Dans les Laurentides, on a assisté à un changement de la garde. Jocelyne Lauzon du CLSC des Trois vallées a succédé à Gilles Turcotte, qui occupait la présidence depuis 12 ans. Ce dernier continue à militer à titre de secrétaire général, tandis que François Gervais agira comme trésorier. L'exécutif a été élargi à cinq vice-présidences à la suite de l'abolition du conseil syndical. Le congrès a dénoncé les compressions dans l'éducation, créé un comité de développement régional et local, proposé un projet de jumelage avec un syndicat du Pérou et discuté de formation en matière de



Gilles Turcotte a quitté la présidence du Conseil central des Laurentides.

préparation à la retraite.

Au Coeur du Québec, outre les dénonciations des compressions dans la santé et dans l'éducation, le congrès qui s'est tenu à Victoriaville a réaffirmé la priorité de l'emploi, cette région étant au-dessus de la moyenne provinciale au chapitre du chômage. Après avoir obtenu de siéger à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux, le conseil central a préconisé une participation accrue aux lieux décisionnels régionaux. Deux nouvelles figures ont été élues à l'exécutif présidé par Michel Anger:

il s'agit du trésorier, Yannick Joyal, et du 2<sup>e</sup> vice-président, Doris Saint-Louis.

Dans le Nord-Est, les débats ont porté également sur le développement régional et le partage de la richesse collective, mais les questions d'environnement ont aussi retenu l'attention du congrès, notamment la construction de barrages hydro-électriques, la sauvegarde des rivières à saumons et l'industrie touristique et la gestion des déchets, particulièrement les dépotoirs et la collecte sélective. On y a aussi discuté de la fuite de l'épargne québécoise avec la participation de Rosaire Morin, de *L'Action Nationale*. Marjolain Dufour a été réélu à la présidence. Il sera secondé par Alain Therrien, secrétaire, Réjean Bradley, trésorier, Lucien Imbeault et Valois Pelletier, à la vice-présidence pour l'ouest, et Sylvie Chrétien et Lise d'Amour pour l'est. **Luc L.**

## 2000 employé-es à pourboire en colère

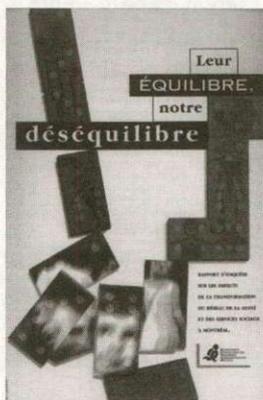


Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce (CSN), s'est adressée aux manifestants.

Quelque 2000 travailleuses et travailleurs à pourboire de l'hôtellerie et de la restauration ont manifesté à Montréal, le 27 avril après-midi, devant le siège social d'Hydro-Québec pour réclamer l'amnistie du gouvernement du Québec sur les cotisations rétroactives d'impôt sur leurs pourboires, qui leur ont été signifiées pour l'année 1996. Quelques milliers d'autres imitaient leur geste de protestation en tenant des manifestations ailleurs au Québec, devant l'Assemblée nationale, devant le bureau de comté du premier ministre Bouchard, à Jonquière, et dans quelques autres localités, dont Rouyn-Noranda et Chibougamau. Ces manifestations ont été organisées par la Coalition pour l'amnistie des gens à pourboire, qui regroupe la Fédération du commerce (CSN), la Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et deux regroupements de gens à pourboire non-syndiqués, l'Association des travailleuses et des travailleurs de la restauration et de l'hôtellerie du Québec (ATTRHQ) et l'Association provinciale des professionnel·les et des travailleuses-euses de l'industrie du tourisme (APPETIT). **Luc L.**

## Enquête La santé en déséquilibre

Dans la santé et les services sociaux, équilibre rime avec déséquilibre. Contradiction? Non, car selon une enquête récente menée par le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), l'équilibre budgétaire tant recherché par le gouvernement Bouchard serait la source d'un profond déséquilibre dans les services sociaux et de santé et, au premier chef, ce sont surtout les femmes qui en subissent les conséquences.



Réalisée entre la mi-janvier et la mi-février auprès d'une centaine de représentant-es de groupes populaires membres du RIOCM, cette enquête

fait la lumière sur les impacts de la transformation du réseau de santé.

L'enquête du RIOCM traite non seulement des effets des compressions budgétaires dans la santé, mais aussi du transfert des services vers le communautaire qui s'est opéré depuis la mise en place de la réforme Rochon. Pour plus de détails, vous pouvez joindre le RIOCM au (514) 527-4577.

**L.-S. H.**

Faire lire  
nouvelles csn,  
c'est militer



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### 1. Faut-il mettre un accent circonflexe?

Le gouvernement Chrétien s'est montré davantage (mu) par l'intérêt que par la compassion (due) aux victimes de l'hépatite C. Chose étrange, lors de la dernière campagne électorale, après que la Rivière Rouge eut (cru) plus que de coutume, Jean Chrétien avait paru (ému) en promettant aux sinistrés qu'il leur verserait le dédommagement qui leur était (du). Les électeurs l'avaient-ils (cru)?

**Réponse:** mû, due, crû (de croître), ému, dû, cru (de croire). Le participe passé des verbes *mouvoir*, *devoir* et *croître* prend un accent circonflexe au masculin singulier seulement.

### 2. Placez des virgules lorsque requis.

a) Comme la vérole sur le bas clergé les Américains se ruent vers les cliniques médicales en réclamant une prescription de Viagra attirés par les promesses d'une verdure retrouvée.

b) Peut-être le nouveau médicament qui se vend 10 \$ l'unité attirera-t-il vers les États-Unis cet été de nombreux touristes désireux d'agrémenter leurs vacances.

c) Cependant les Québécois qui ont le sang chaud boudront probablement la pilule de jouvence.

**Réponse:** a) Comme la vérole sur le bas clergé, les Américains se ruent vers les cliniques médicales en réclamant une prescription de Viagra, attirés par les promesses d'une verdure retrouvée.

b) Peut-être le nouveau médicament, qui se vend 10 \$ l'unité, attirera-t-il vers les États-Unis cet été de nombreux touristes désireux d'agrémenter leurs vacances.

c) Deux réponses possibles, selon ce que l'on pense des Québécois: 1. Cependant, les Québécois, qui ont le sang chaud, boudront probablement la pilule de jouvence. 2. Cependant, les Québécois qui ont le sang chaud boudront probablement la pilule de jouvence. Et les autres?

### 3. Remplacez les termes en italique par l'expression correcte:

Les travailleuses de la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie *anticipent* un été chaud. Leurs «pieuses employeuses» *s'objectent* à une négociation menée de bonne foi. *Figurant*, pour leurs nombreuses infractions, les amendes moins onéreuses que ce qu'il en coûte pour respecter leurs employées, les soeurs ont préféré accumuler les *subpoena* et *clairer* les plus militantes.

**Réponse:** Prévoient, s'attendent à; s'opposent à; estimant; citations à comparaître; congédier.

Lucie Laurin

# B i e N v E n u e

### Ramico

Affectés à la préparation d'aliments en conserve, les 17 employé-es de Ramico, à Saint-Léonard, ont fondé un syndicat affilié à la CSN. Le syndicat a déposé une requête en accréditation au ministère du Travail, le 20 avril. L'entreprise met en marché les produits Adonis, Clic, Amira et Phoenicia. C'est la Fédération du commerce de la CSN qui les représentera auprès de l'employeur.

### Centre canadien d'architecture

C'est officiel: une vingtaine d'employé-es du Service de protection et de prévention du Centre canadien d'architecture, à Montréal, feront désormais partie d'un syndicat affilié à notre centrale. Le syndicat a en effet reçu son certificat d'accréditation le 20 avril, cinq semaines après s'être adressé au ministère du Travail. C'est la Fédération nationale des communications de la CSN qui négociera leur première convention collective. Situé sur la rue Baile à Montréal et présidé par la très réputée architecte Phyllis Lambert, le centre se consacre à l'architecture et à l'urbanisme.

### Hebdos

#### Transcontinental

De son côté, le Syndicat des journalistes des hebdomadaires Transcontinental (FNC-CSN) a déposé une requête en élargissement d'accréditation syndicale, le 22 avril, dans le but de représenter 18 journalistes à l'emploi de 12 publications du groupe Transcontinental: *Le Trait d'Union*, *Le*

*Plus*, *Le Messenger de Verdun*, *La Voix Populaire*, *Le Messenger de Lachine*, *Le Messenger de LaSalle*, *Les Nouvelles Saint-Laurent*, *The Monitor*, *The Westmount Examiner*, *The Post*, *Cité Nouvelles* et *L'Hebdo de Laval*.

Le syndicat représente, depuis quelques années déjà, 22 journalistes à l'oeuvre dans près de 20 périodiques du groupe Transcontinental: *Courrier Ahuntsic*, *Courrier Bordeaux-Cartierville*, *Guide Montréal-Nord*, *L'Informateur de Rivière-des-Prairies*, *L'Avenir de l'Est*, *Le Flambeau de l'Est*, *Le Progrès de Saint-Laurent*, *Le Journal de Rosemont*, *Petite Patrie*, *Le Progrès Villeray*, *Le Journal le Plateau*, *Les Nouvelles de l'Est*, *Le Courrier Laval*, *Le Courrier Laval-Ouest*, *L'Artisan*, *Les Hebdomadaires Rive-Nord*, *Le Courrier* et *Le Courrier des Deux-Montagnes*.

### Garderie à Hydro-Québec

Une vingtaine d'employé-es de la garderie Le Petit Réseau ont rallié, au début d'avril, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs en garderie de Montréal (FSSS-CSN). Il s'agit de salarié-es à l'emploi d'une garderie en milieu de travail chez Hydro-Québec. Principale organisation syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux, la FSSS-CSN, qui compte plus de 100 000 membres, est aussi la principale porte-parole des employé-es de garderie.

### Scierie du Gouffre: Saint-Hilarion

À Saint-Hilarion, dans Charlevoix, une cinquantaine d'employé-es de la Scierie du Gouffre se sont prononcés dans une très grande proportion, le 3 avril, en faveur d'une entente de service avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt de la CSN. À l'occasion d'un vote à scrutin secret, ils s'étaient auparavant prononcés en très grande majorité (43 contre 11) pour la résiliation d'un contrat les liant à un syndicat de boutique. L'entreprise fabrique du bois de sciage brut, vert, ainsi que des copeaux et de la sciure de bois.

### Résidence Saint-Malo

Sur la rue du Bord-de-l'eau Ouest à Longueuil, 30 employé-es de la Résidence Saint-Malo ont vu leur syndicat CSN reconnu par le ministère du Travail, le 24 mars. Auparavant, ces salarié-es faisaient partie de deux unités d'accréditation distinctes de la section locale 800 de l'Union des employé-es de service (FTQ). C'est donc dire que leur convention collective respective venait à échéance à des dates différentes. Ils ont adhéré au Syndicat des travailleuses et des travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Rive-Sud de Montréal (FSSS-CSN) dans le but d'être regroupés au sein d'un même syndicat. La négociation a pris son envol.

M.C.

## Au plaisir, camarades!



C'est une somme considérable de savoir et d'expérience que vient de perdre la CSN avec le départ à la retraite d'une cinquantaine de ses salarié-es, le 30 avril. Dans l'ombre comme aux barricades, ces conseillers syndicaux et employées de bureau auront servi le mouvement pendant plus de 25 ans pour la plupart, avec la vigueur de leur militantisme et la chaleur de leur engagement indéfectible. Ces salariés ont profité d'un programme de retraite anticipée mis sur pied dans le but de réduire les effectifs de la centrale pour atteindre l'équilibre budgétaire voté par le congrès de 1996. Une petite réception leur a été offerte le 23 avril et *Nouvelles CSN* en a profité pour prendre cette photo. Nous saisissons l'occasion pour offrir nos plus vifs remerciements à nos camarades de travail et la meilleure des chances dans la nouvelle vie qui s'ouvre devant eux.

J.-P. P.



## Lock-out chez Boulons et Forges

Notamment spécialisés dans la fabrication de connexions de tuyaux et de joints métalliques, les 17 travailleurs de Boulons et Forges industrielles, à Laval, sont en lock-out depuis le 9 mars. L'employeur veut leur imposer une convention collecti-



ve qui ne contiendrait pas de clauses élémentaires comme l'affichage de pos-

tes et les droits syndicaux, particulièrement les libérations pour activités syndicales, l'élimination des plaintes portées au dossier d'un employé après un certain temps, etc.

De plus, la partie patronale fait la sourde oreille aux revendications salariales des travailleurs. Dans le cadre d'une convention collective d'une durée de trois ans, ceux-ci réclament deux pour cent d'augmentation de salaire par année pour les plus hauts salariés, et cinq pour cent par année pour les plus bas salariés, lesquels constituent la majorité du groupe. Les salaires varient de 8,16 \$ à 16 \$ l'heure. Auparavant indépendant, le syndicat a conclu une entente de service avec la CSN et la Fédération de la métallurgie.

M.C.

## Saint-Charles-Borromée Seize actes délégués pour les infirmières auxiliaires

À Saint-Charles-Borromée, un centre d'hébergement de soins de longue durée, le syndicat des employés généraux, qui représente aussi 48 infirmières auxiliaires, avait deux bonnes raisons de souligner par une «journée spaghetti» la journée provinciale des infirmières auxiliaires. Les infirmières auxiliaires viennent tout juste d'obtenir, après un peu plus de six années de lutte acharnée, le droit de pratiquer les 16 actes délégués qui leur sont pourtant reconnus dans la loi. Bientôt de nouvelles négociations seront entreprises pour que leur soient délégués d'autres actes médicaux.

En plus de souligner le rôle essentiel que jouent les infirmières auxiliaires dans le réseau, la journée spaghetti visait à ramasser des fonds destinés à la recherche sur le sida. Une vingtaine de membres du syndicat sont décédés de cette maladie au cours des six dernières années et plusieurs patients atteints du sida séjournent à Saint-Charles-Borromée pour une période de répit. Les repas de spaghetti servis au dîner et au souper ont rapporté des recettes nettes de 395 \$.

Ailleurs au Québec, la journée des infirmières auxiliaires a été soulignée par différentes acti-



Une «journée spaghetti» qui a rapporté 395 \$ à la recherche sur le sida.

tivités de visibilité dont la tenue de kiosques d'information, la distribution de dépliants, des tournées de départements, et bien entendu les infirmières auxiliaires en ont profité pour laisser bien en vue leur tasse *Dans la*

*santé pour y rester.* Le 23 mai, elles manifesteront à Montréal afin d'amener les ministres Rochon et Marois à revoir leur décision de destiner les futures infirmières auxiliaires aux seuls soins de longue durée. T.J.



# Un actif de 50 millions \$ et deux premiers investissements

L'actif de Fondation dépassera 100 millions \$ en l'an 2000

Henri Jalbert

Fondation a effectué, dans les derniers jours du mois d'avril, ses deux premiers investissements.

Dans le premier cas, il s'agit d'un investissement de 500 000 \$ à l'usine de crevettes de Matane. Cette usine appartenait à la compagnie Clearwater, qui avait décidé de la fermer définitivement et de déménager l'équipement hors du Québec. Les travailleurs, dont le syndicat est affilié à la CSN et à la Fédération du commerce, ainsi que les gens du milieu, n'ont cependant pas accepté la perte de quelque 150 emplois directs. L'opération de sauvetage a été réalisée en collaboration et avec la participation financière des pêcheurs qui approvisionnent l'usine, de gens d'affaires de Matane, du Mouvement Desjardins et de la SADC.

Dans le second cas, il s'agit de la garantie d'un prêt de 100 000 \$ à une entreprise d'insertion de la région de Québec, Plateforme CPT inc., qui produit des revêtements de sol à partir de caoutchouc recyclé. Fondation contribue ainsi au maintien ou à la création de cent soixante-deux emplois.

«Le fait que nous ayons pu commencer l'investissement en entreprise dès le printemps 1998 est le résultat d'une croissance saine et soutenue du Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.» C'est ce qu'a déclaré Léopold

Beaulieu, président-directeur général de Fondation, à l'occasion d'une conférence de presse qui se tenait dans le cadre de la deuxième Assemblée annuelle des actionnaires de Fondation, le 2 mai.

#### Statistiques de 1997

Le rendement de Fondation, au terme de sa deuxième année d'existence (au 31 décembre 1997), a été de 9,89 pour cent, ce qui a permis de hausser la valeur de l'action à 11,52 \$, le 6 février dernier. Le nombre des actionnaires a dépassé le seuil des 10 000. Une grande majorité des adhérents sont des travailleuses et des travailleurs membres de syndicats affiliés à la CSN. L'actif de Fondation était alors supérieur à 40 millions \$, ce qui tient compte d'un prêt de 10 millions \$ consenti par le gouvernement du Québec.

Au cours de l'année 1997, 165 nouvelles entreprises donnant à leurs employé-es accès à l'épargne par déduction sur le salaire se sont ajoutées aux 226 autres qui l'offraient déjà, pour un total de 391. Le nombre d'actionnaires ayant demandé de souscrire par déduction à la source s'est accru de 88 pour cent par rapport aux résultats atteints en 1996, passant de quelque 3000 à plus de

5800. Quant à la souscription mensuelle, elle est ainsi passée à près d'un million de dollars par mois.

#### Campagne REER 1998

La campagne REER 1998 a permis d'augmenter de façon importante le nombre d'actionnaires de Fondation, celui-ci passant de 10 292 à 13 125 au 31 mars 1998. Plus d'un millier d'autres adhérents sont également en attente de l'installation de la déduction à la source dans leur entreprise. D'ici l'été, la souscription mensuelle devrait passer à près de 1,4 million \$ par mois.

«La croissance de Fondation est maintenant bien engagée. Les résultats que nous sommes en mesure de rendre publics font la preuve d'un sain développement. L'actif de Fondation dépasse actuellement 50 millions et nous prévoyons atteindre 100 millions en l'an 2000.»

Pour le président du conseil d'administration, Gérald Larose, Fondation est maintenant prêt à assumer intégralement les deux volets de sa mission: donner accès à une épargne-retraite peu coûteuse et participer au maintien et à la création d'emplois au Québec.

#### L'investissement en entreprise

Fondation prévoit investir 50 millions dans quelque soixante-quinze entreprises québécoises d'ici la fin de l'an 2000. Ces investissements pourront prendre différentes formes: prise de participation minoritaire au capital ou acquisition de parts sociales privilégiées; prêt participatif; garantie de prêt.

Fondation prévoit effectuer des investissements entre 250 000 \$ et 750 000 \$ dans des entreprises en opération depuis au moins quatre ans, économiquement viables et offrant une possibilité de rendement du capital investi proportionnel à l'évaluation des risques.

Pour les entreprises collectives (coopératives ou organismes à but lucratif), le Fonds référera généralement les demandes d'intervention financière de moins de 250 000 \$ à des fonds partenaires.

Conformément à sa loi constitutive et à sa mission, Fondation a l'intention de privilégier les entreprises inscrites dans un processus de gestion participative, celles auto-contrôlées (coopératives ou autres) et celles soucieuses de l'environnement.